

Rapport sur l'état d'avancement de la mutualisation de la CA Val Parisis en 2022

Mutualisations en cours

1. Logiciel – Gestion financière et RH
2. Système d'Information Géographique
3. Police Municipale Mutualisée
4. Caméras Nomades de vidéoprotection
5. Vidéoverbalisation
6. Salubrité des logements
7. Collecte et traitement des dépôts sauvages
8. AGAT – Adhésion au Groupement d'Achat Territorial
9. Pôle agricole et alimentaire territorial
10. Recherche de subventions
11. Assistance pour le RGPD et aux services techniques
12. Animation du réseau de l'agglomération

Projets de mutualisation à l'étude en 2022

Tableau de synthèse des communes participantes à la mutualisation au 31/12/2022

1. Logiciel – Gestion financière et RH - Beauchamp

Réalisations

- Hébergement et maintenance des modules Ciril RH et finances de Beauchamp sur les serveurs de l'agglomération
- La relation contractuelle avec l'éditeur est portée par l'agglomération, et la relation fonctionnelle avec l'éditeur est portée par la commune
- Les coûts d'hébergement et de maintenance sont refacturés annuellement

Apports de la mutualisation

- Charge et temps d'exploitation informatique assurés par l'agglomération
- Partage de compétences et d'infrastructures techniques
- Les utilisateurs bénéficient des importantes améliorations réalisées sur l'infrastructure technique de la CAVP: changement des serveurs, nouvelles salles serveurs avec redondance, accès fibre...

Chiffres clés

- Lancement en 2017
- 1 commune participante pour un total de ~9 000 habitants
- ETP agglo : 4h/mois
- **En 2022 :**
 - Coût total : ~8 000€
 - ~1 300€ au titre de l'hébergement du serveur
 - ~6 700€ au titre de la maintenance

Perspectives d'évolution

- Maintenir la qualité du service

2. SIG Système d'Information Géographique

Réalisations

- Mise à disposition du Système d'Information Géographique de l'agglomération : solution logicielle, hébergement informatique, fourniture des référentiels de données, etc.
- Développement d'applications et de fonctionnalités pour une aide à la prise de décision
- Mises à jour régulières pour l'ajout de nouvelles données
- Organisation de formations et de webinaires
- L'élaboration du Plan de Corps de Rue Simplifiée a été initiée, avec la réalisation d'une prise de vue aérienne du territoire
- Le service donnant satisfaction, un nouvel agent a été recruté afin de développer le service proposé

Chiffres clés

- Lancement en 2017
- 15 communes participantes pour un total de ~286 500 habitants
- 3 ETP aggro
- **En 2022 :**
 - 850 couches de données disponibles
 - 800km de vue 360° disponibles
 - Près de 300 utilisateurs dans les communes
 - 70 agents communaux formés
 - Coût total de ~265 200€, dont ~89 200€ refacturés aux communes au titre de la moitié des charges de maintenance, d'exploitation SI et RH

Apports de la mutualisation

- Expertise technique partagée pour une meilleure connaissance du territoire
- Investissement trop lourd pour une collectivité seule
- Mutualisation de certaines dépenses incompressibles (location d'un avion pour réaliser des prises de vue aérienne, etc.)
- Pertinence de l'échelon intercommunal pour les données géographiques

Perspectives d'évolution

- Poursuite de la constitution du Plan de Corps de Rue Simplifiée avec la mise en place des premiers plans du PCRS vecteur
- Campagne 2023 pour les prises de vue 360°
- Mise en place d'une nouvelle application Espace public
- Évolution des applications villes et scolaires
- Migration du portail SIG et de toutes les applications

3. PMM – Police Municipale Mutualisée

Réalisations

- Création d'un nouveau service en vue de renforcer la sécurité des habitants en 2017
- Une brigade de soirée et une brigade de nuit, fusionnées au 1^{er} janvier 2021 pour un total de 13 communes participantes
- Création d'un Centre de Supervision Urbain fonctionnant 24h/24 et 7j/7 et centralisant les images issues des 400 caméras disposées sur le territoire de l'agglomération

Chiffres clés

- Lancement en 2017
- **En 2022 :**
 - 13 communes participantes pour un total de ~217 000 habitants
 - ~24 agents de police en moyenne sur l'année, 34 opérateurs de vidéoprotection, un directeur et un adjoint
 - Présence sur le terrain en 2022 :
 - Horaires : 18h00 – 4h00
 - 4580 heures sur le terrain, 4463 appels reçus au CSU et 5135 patrouilles, pour un total de 1927 interventions et 222 interpellations
 - 148 missions communes avec les PM locales et 66 avec les forces de l'État
 - Coût total de ~2 196 000€, dont ~1 025 800€ refacturés aux communes participantes au titre des coûts RH

Apports de la mutualisation

- Amélioration de l'efficacité des interventions sur le territoire en synergie avec les polices municipales et autres partenaires (Police Nationale, Gendarmerie, etc.)
- Importante présence sur le terrain
- Acquisition de matériel plus performant avec un budget mutualisé

Perspectives d'évolution

- Augmentation des effectifs prévue à 42 agents de police municipale à l'horizon 2025
- Approfondissement des liens avec les PM locales, notamment par la réalisation de formations communes, ainsi qu'avec les forces de l'État
- Intervention de la police municipale mutualisée pour des missions ponctuelles en dehors des horaires de la convention, sur demande
- Montée en compétence des opérateurs de vidéoprotection

4. Caméras Nomades pour la vidéoprotection

Réalisations

- Implantation de caméras nomades reliées au CSU pour répondre à des besoins temporaires de protection de secteurs ciblés
- Durée du règlement de mise à disposition : 1 an, renouvelable tacitement 2 fois par période d'un an
- Facturation d'une part fixe pour la pose/dépose et d'une part variable avec un montant fixe par jour calendaire pour les frais de fonctionnement
- Le service donnant satisfaction, la mutualisation a été renouvelée en avril 2022

Apports de la mutualisation

- Une gestion de la délinquance locale nettement facilitée
- Pas d'investissement pour la commune, ni besoin de disposer d'une expertise spécifique
- Une complémentarité avec les caméras fixes déjà implantées sur le territoire

Chiffres clés

- Lancement en 2018
- 14 communes participantes pour un total de ~282 000 habitants
- **En 2022 :**
 - 37 caméras nomades disponibles
 - 37 caméras nomades en service sur 12 communes
 - Coût total de 215 887€ (coût de maintenance et d'exploitation des équipements + coût moyen annuel d'investissement pour leur acquisition), dont ~185 328€ refacturés aux communes

Perspectives d'évolution

- Remplacement de 18 caméras nomades par des caméras fixes lors du prochain déploiement vidéo, permettant de les redéployer dans d'autres zones du territoire

5. Vidéoverbalisation

Réalisations

- Acquisition et déploiement d'une solution logicielle permettant aux opérateurs du Centre de Supervision Urbain de la CA Val Parisis de relever certaines infractions relatives au code de la route par voie vidéo
- En fonction du souhait propre à la chaque Commune, la CA Val Parisis met à disposition le logiciel et/ou ses opérateurs requalifiés en agents de surveillance de la voie publique
- Les infractions peuvent donc être relevées par les opérateurs vidéo de la CA Val Parisis ou par les agents de police municipale des Communes

Chiffres clés

- Lancement en 2022 avec 11 communes pour un total de ~222 500 habitants
- **En 2022 :**
 - 5103 verbalisations réalisées par voie vidéo sur 6 communes et sur un total de 5791 verbalisations
 - Ermont, La Frette-sur-Seine, Montigny-lès-Cormeilles et Sannois depuis le 02/02/2022
 - Beauchamp depuis le 05/05/2022
 - Saint-Leu-la-Forêt depuis le 10/06/2022
 - Taverny depuis le 26/07/2022

Apports de la mutualisation

- Extension des usages du réseau de caméras de vidéoprotection disponibles dans l'objectif d'améliorer la sécurité routière sur le territoire
- Une complémentarité avec polices municipales locales dans la lutte contre l'insécurité routière

Perspectives d'évolution

- Consolidation du service proposé avec l'engagement de réflexions quant à son extension ainsi que d'éventuels moyens humains et informatiques supplémentaires
- Évaluation de la mutualisation

6. Salubrité des logements

Réalisations

- Prise en charge des signalements de logements ne respectant pas le Règlement Sanitaire Départemental
- Réalisation des visites de terrain, rédaction des rapports et mises en demeure pour le compte des communes
- Transfert des cas relevant de l'insalubrité à l'Agence Régionale de Santé
- Transfert des cas relevant d'un risque de péril aux Communes
- Extension du dispositif « permis de louer » expérimenté sur 4 communes à l'ensemble des communes du territoire
- La mutualisation donnant satisfaction, un nouvel inspecteur de salubrité a été recruté pour développer le service proposé

Chiffres clés

- Lancement en 2017 avec 8 communes, 12 communes en 2022 pour un total de ~196 500 habitants
- 2 ETP agglo
- Coût refacturé aux communes : 460€ par dossier
- 176 dossiers déposés depuis l'ouverture du service
- **En 2022 :**
 - 61 dossiers pris en charge dont 34 nouveaux dossiers
 - 29 dossiers clos
 - Dont 17 dossiers avec travaux réalisés et 2 dossiers transmis à l'Agence Régionale de Santé
 - 32 dossiers encore actifs
 - 72 visites de logement réalisées
 - Coût total de ~71 175€, dont 15 640€ refacturés aux communes, (soit 34 dossiers facturés).

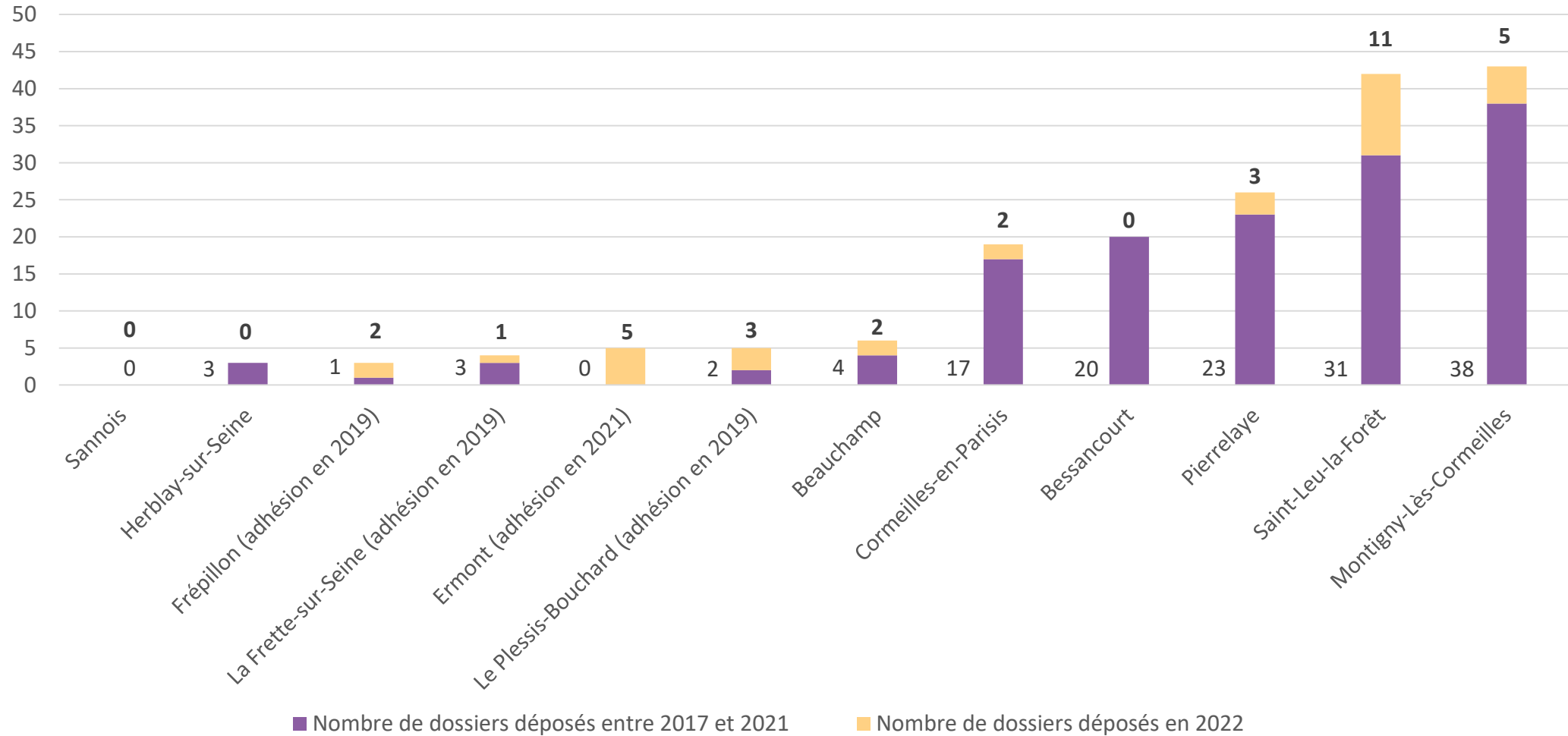
Apports de la mutualisation

- Expertise technique partagée
- Matériel professionnel partagé (détecteur de monoxyde de carbone, humidimètre, etc.)
- Meilleure qualité du service et de l'efficacité des démarches de résorption de l'insalubrité
- Suppression des services doublons entre collectivités

Perspectives d'évolution

- Maintenir la qualité du service proposé
- Consolider la prise en charge des demandes relatives au permis de louer

Nombre de dossiers ouverts au 31/12/2022 par commune depuis l'ouverture du service salubrité



7. Collecte et traitement des dépôts sauvages

Réalisations

- Mise à disposition d'un service de collecte et de traitement des dépôts illicites de déchets
- Le service donnant satisfaction, la mutualisation a été renouvelée pour une durée de 4 années supplémentaires, intégrant désormais la commune de Beauchamp à la liste des communes participantes.

Chiffres clés

- Lancement en 2017 avec 10 communes, 13 communes en 2022 pour un total de ~231 000 habitants
- Dates de l'actuelle convention : 2022 - 2026
- **En 2022 :**
 - Environ 350 signalements effectués par les Communes
 - Volume : Environ 232 tonnes collectées sur la voie publique
 - Coût total de ~234 200€, dont ~12 800€ refacturés aux communes

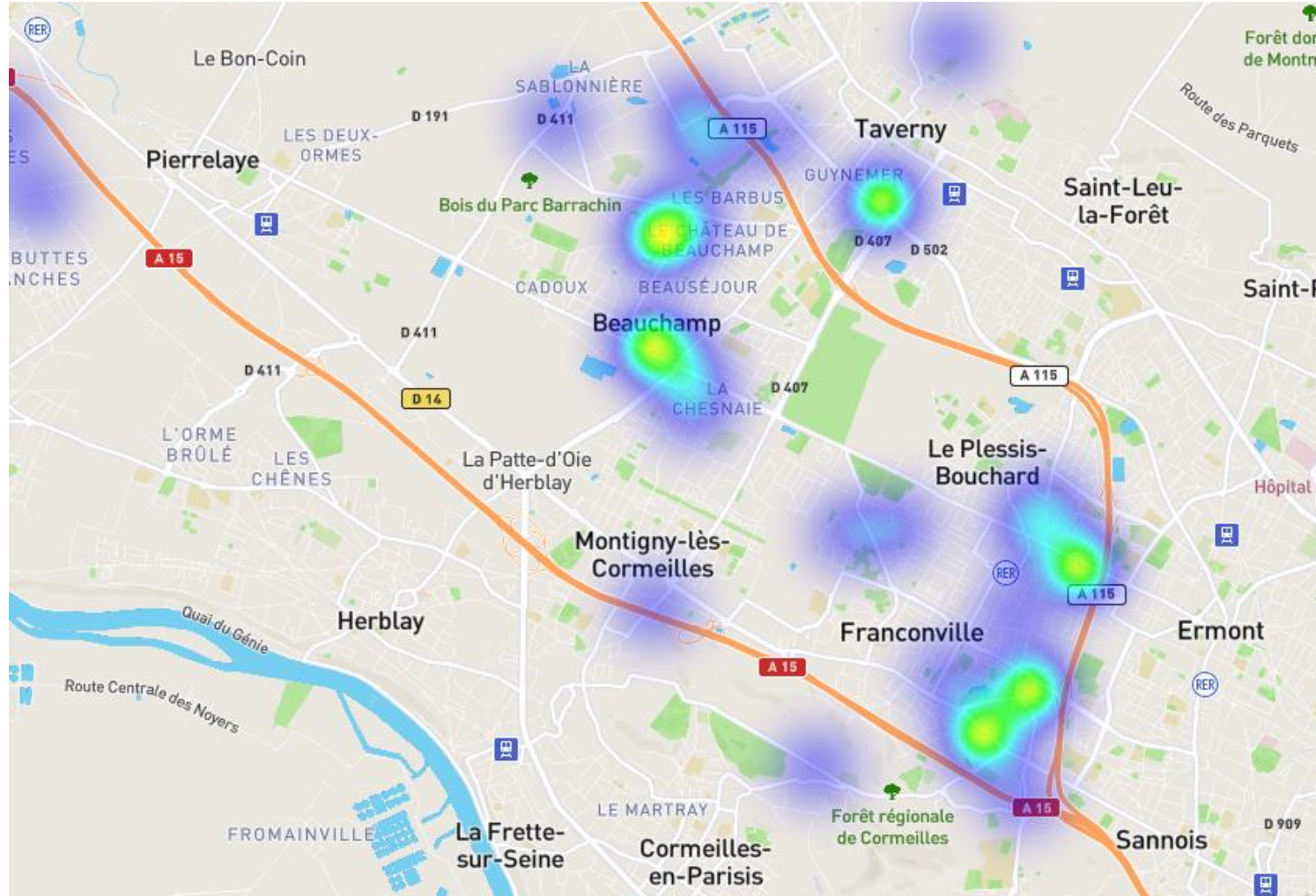
Apports de la mutualisation

- Meilleure qualité de service : sécurisation du traitement des déchets dangereux, mise à disposition de moyens d'intervention spécifiques aux besoins (camion grappin, benne à ordures ménagères, etc.), réactivité du service
- Prestataire et interlocuteur unique pour les communes adhérentes
- Économies d'échelles

Perspectives d'évolution

- Maintenir la qualité du service

Carte des principales zones de prélèvement des dépôts sauvages



Réalisations

- Lancement de marchés publics groupés afin de générer des économies d'échelles
- L'agglomération coordonne tous les achats, et les communes disposent d'un libre choix de participation
- Le service donnant satisfaction, la mutualisation a été renouvelée pour une durée de 6 années supplémentaires à partir du 1^{er} janvier 2022
- Le forfait de participation des communes a été réévalué à la baisse afin d'augmenter les gains réalisés par les communes grâce à la mutualisation

Apports de la mutualisation

- Partage d'expertise
- Economie sur les coûts de passation du marché (coûts de publication et temps de préparation et d'analyse)
- Economies d'échelles escomptées grâce aux volumes d'achat si l'expression du besoin est suffisamment standardisée

Chiffres clés

- Lancement en 2018 avec 9 communes, 13 communes et 5 CCAS en 2022 pour un total de ~251 000 habitants
- 14 marchés groupés lancés depuis 2018
- Entre 3 et 8 participants par marché
- **En 2022 :**
 - 5 marchés lancés
- 5 marchés seront proposés aux communes en 2023

Perspectives d'évolution

- Développement du réseau entre les acheteurs avec l'organisation d'une matinée des acheteurs par an
- Lancement des marchés publics sollicités par les Communes lors du COPIL du 29 novembre 2022
- Identification de nouveaux besoins communs afin d'y répondre grâce à un achat groupé
- Création d'un réseau de communication pleinement dédié aux acteurs du groupement de commande

Liste des marchés groupés passés en 2022 et à venir en 2023

Marchés lancés en 2022	Signalisation horizontale et verticale
	Espaces verts
	Fourniture de vêtements de travail
	Prestations de balayages des voiries communautaires
	OPCU ANRU
Marchés à venir pour 2023	Fourniture de papier et d'enveloppes
	Fourniture de matériel informatique
	Fourniture de cartes accréditives de carburant
	Prestations d'impression des supports de communication
	Sonorisation des assemblées délibérantes

9. Pôle agricole et alimentaire territorial

Réalisations

- Recrutement d'un agent pour la réalisation d'études visant à la création d'un pôle agricole d'une superficie d'environ 180 hectares répartis sur les Communes de Bessancourt, Le Plessis-Bouchard et de Taverny dans le cadre d'un projet d'économie circulaire
- 5 objectifs sont poursuivis :
 - La sanctuarisation de la vocation agricole des parcelles
 - Le déploiement d'une production maraichère biologique
 - La pérennisation de circuits courts, notamment pour l'approvisionnement de la restauration collective
 - L'essor d'initiatives pédagogiques autour de l'agriculture et de l'écologie
 - La valorisation des déchets organiques et biodéchets.

Apports de la mutualisation

- Renforcement des actions mises en œuvre en faveur de l'environnement par les acteurs du territoire
- Expertise technique partagée
- Économies d'échelles sur les marchés passés dans le cadre de la convention
- Pertinence de l'échelon intercommunal dans le développement d'une économie circulaire sur le territoire

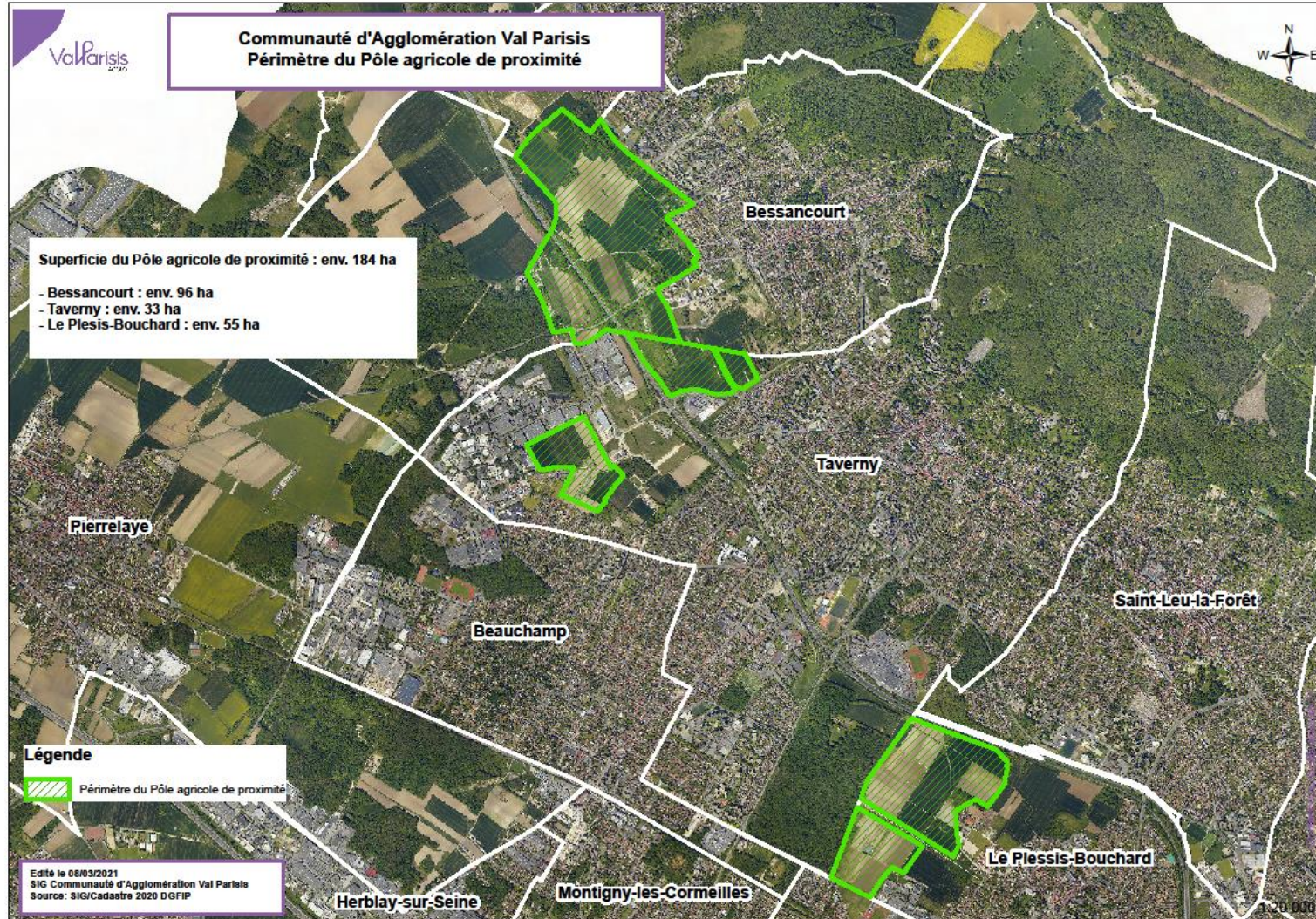
Chiffres clés

- Lancement en 2022 avec 3 Communes pour un total de ~43 000 habitants
- **En 2022 :**
 - Recrutement de l'agent chef de projet au second semestre
 - Coût total de 41 250€, dont 20 625€ qui seront refacturés aux Communes en 2023 au titre de l'année 2022

Perspectives d'évolution

- Renforcement et développement du service, avec pour objectifs en 2023 le lancement des études d'opportunité et de faisabilité suivantes :
 - Restauration collective intercommunale bas carbone
 - Installation d'une unité de micro-méthanisation sur le territoire
 - Installation d'une serre connectée sur la commune du Plessis-Bouchard
- L'organisation d'une rencontre avec les agriculteurs du territoire est également prévue

Périmètre du Pôle agricole et alimentaire territorial



10. Recherche de subventions

Réalisations

- Recrutement d'un agent dédié à la recherche de subventions pour les projets d'investissement de la CA Val Parisis et des Communes adhérentes
- Deux axes de missions sont proposés :
 - La veille ainsi que la prospective en matière de potentiels cofinancements possibles des projets de la CA Val Parisis ou des projets déposés par les Communes
 - La constitution des dossiers de demandes de subvention : mise en œuvre et suivi des procédures relatives au cofinancements, production, collecte et transmission des pièces nécessaires, etc.

Chiffres clés

- Lancement en 2022 avec 4 communes pour un total de ~48 500 habitants
- Charge de travail CAVP : 10% d'un temps plein
- **En 2022 :**
 - 2 Communes ayant sollicité le service
 - 2 dossiers ouverts
 - 2 dossiers finalisés

Apports de la mutualisation

- Partage d'expertise
- Optimisation de la recherche de cofinancement pour les projets portés par les communes du territoire
- Rationalisation des dépenses de personnel pour la réalisation de ces missions

Perspectives d'évolution

- Poursuite et développement du service proposé

11. Assistance pour le RGPD et pour les services techniques

RGPD

Réalisations

- Mise à disposition du Délégué à la Protection des Données de la CA Val Parisis au bénéfice de la commune de Saint-Leu-la-Forêt

Chiffres clés

- Lancement en 2022 avec 1 commune pour un total de ~16 000 habitants

Apports de la mutualisation

- Partage d'expertise
- Rationalisation des missions relatives à la protection des données personnelles

Perspectives d'évolution

- Recrutement d'un délégué à la protection des données entièrement dédié à ces missions
- Extension du service aux autres communes du territoire intéressées par ce sujet

Services techniques

Réalisations

- Mise à disposition d'un agent de la CA Val Parisis à temps partiel au bénéfice de la commune de Cormeilles-en-Parisis

Chiffres clés

- Lancement en 2022 avec 1 commune pour un total de ~26 300 habitants
- **En 2022 :**
 - Coût total de 23 141€, dont 12 959€ refacturés à la commune

Apports de la mutualisation

- Rationalisation des dépenses de fonctionnement

Perspectives d'évolution

- Poursuite du dispositif

12. Animation du réseau de l'agglomération

Réalisations

- Constitution de réseaux entre agents du territoire grâce à des rencontres régulières

Chiffres clés

- 3 réseaux existants, se réunissant régulièrement
- **En 2022** : 8 rencontres organisées
 - Ressources humaines : 4
 - Services techniques : 3
 - Finances : 1

Apports de la mutualisation

- Meilleure intégration communautaire
- Entraide entre les services
- Etablissement d'une relation de confiance
- Partage d'informations pour plus d'efficacité
- Très faible coût de mise en œuvre

Perspectives d'évolution

- Pérennisation et renforcement des réseaux existants
- Structuration de nouveaux réseaux entre agents du territoire

Schéma de mutualisation

- Les années 2021 et 2022 ont été marquées par l'élaboration du schéma de mutualisation des services de la CA Val Parisis, visant à établir un état des lieux des ressources du territoire et à déterminer, en cohérence avec le projet de territoire, un plan d'actions de mutualisation à mettre en œuvre au cours du mandat.
- Les communes ont été étroitement associées à l'élaboration du schéma : outre les entretiens réalisés avec les élus et référents administratifs désignés par chaque commune, elles sont également représentées au sein d'une commission dédiée au projet. Celle-ci s'est réunie trois fois au cours des années 2021-2022.
- Les échanges et entretiens réalisés avec l'ensemble des communes en 2021 ont fait remonter plusieurs possibilités en termes de mutualisation, qui seront approfondies au cours du mandat :
 - Archivage papier et numérique
 - Règlement Général sur la Protection des Données
 - Serre intercommunale
 - Règlement Local de Publicité Intercommunal
 - Cuisine centrale mutualisée
- Le schéma de mutualisation a été adopté par le Conseil Communautaire le 26 septembre 2022.

Projets de mutualisation à l'étude en 2023

- **Archivage électronique**

- Le projet vise l'acquisition et le déploiement d'un système d'archivage électronique au sein de la CA Val Paris et des communes intéressées afin de leur permettre d'assurer une gestion maîtrisée et sécurisée de leurs informations numériques.
- Une étude de faisabilité préalable a été réalisée entre 2022 et 2023 et portant sur :
 - La réalisation d'un état des lieux du territoire sur la base d'un périmètre test, afin de disposer de cartographies des documents électroniques à archiver sur certains flux identifiés comme prioritaires (actes d'urbanisme, actes administratifs, etc.) et les actions prioritaires à mener.
 - L'établissement de scénarios et de plan d'actions pour la mise en œuvre opérationnelle du système d'archivage électronique : préconisations, projections, moyens nécessaires, etc.
- Une convention de mutualisation sera signée en 2023 afin de formaliser les travaux ainsi réalisés, et permettre le recrutement d'un archiviste pour la poursuite du projet.

- **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**
 - Le projet vise à faire évoluer la mutualisation déjà proposée à l’heure actuelle à la Commune de Saint-Leu-la-Forêt afin de répondre à l’attente d’un plus grand nombre de Communes.
 - Un délégué à la protection des données à temps plein sera mis à la disposition des Communes intéressées en vue d’assurer le suivi de la mise en conformité vis-à-vis de la réglementation relative à la protection des données personnelles.
 - La convention de mutualisation sera signée au premier trimestre 2023.
- **Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)**
 - Le projet vise à renforcer les moyens alloués à la mise en œuvre du RLPi sur le territoire, dans l’objectif d’en améliorer son cadre de vie.
 - Un diagnostic des moyens dédiés ainsi que des attentes des Communes a été initié au dernier trimestre 2022, et se poursuivra en 2023.
 - Des scénarios de mutualisation seront modélisés sur la base de cette étude.

- **Restauration collective**

- Une étude d’opportunité et de faisabilité quant au développement d’une offre de restauration collective bas carbone et répondant aux obligations réglementaires existantes ou à venir sera engagée au cours de l’année 2023 avec le lancement d’un marché d’assistance à maîtrise d’ouvrage.
- Dans l’objectif de fournir aux convives des aliments sûrs, sains et en quantité suffisante, cette offre de restauration aura vocation à :
 - Favoriser une alimentation de qualité et de proximité ;
 - Sensibiliser les convives à l’alimentation saine et locale ;
 - Encourager la réduction du gaspillage alimentaire et l’utilisation des contenants en matières recyclables ;
 - Contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l’alimentation en organisant les circuits de distribution et les offres de services de proximité ;
 - Accompagner l’optimisation des pratiques agricoles.
- L’étude, dont la durée est évaluée entre 4 à 6 mois, permettra :
 - De poser un diagnostic complet de la restauration collective du territoire ;
 - D’identifier les principaux enjeux du projet ;
 - De proposer des scénarios de mise en œuvre.

Synthèse des communes participantes à la mutualisation au 31/12/2022

COMMUNE	Logiciel Ciril	SIG	PMM	Salubrité des logements	Dépôts sauvages	Caméras nomades	AGAT	Vidéo-verbalisation	Pôle agricole et alimentaire territorial	Subventions	Assistance pour le RGPD	Assistance aux services techniques
BEAUCHAMP	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓		
BESSANCOURT		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
CORMEILLES EN PARISIS		✓	✓	✓	✓	✓	✓					✓
EAUBONNE		✓	✓			✓	✓					
ERMONT		✓	✓	✓		✓	✓	✓				
FRANCONVILLE		✓			✓	✓	✓	✓				
FREPILLON		✓	✓	✓	✓	✓						
HERBLAY SUR SEINE		✓		✓	✓	✓		✓				
LA FRETTE SUR SEINE		✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓		
LE PLESSIS BOUCHARD		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓			
MONTIGNY LES CORMEILLES		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
PIERRELAYE		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
SAINT LEU LA FORET		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	
SANNOIS		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓		
TAVERNY		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓			
Nombre de communes	1	15	13	12	13	14	13	11	3	4	1	1